



ONU Conseil de sécurité

Briefing MINUSMA

New York, le 12 avril 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

Je remercie le Représentant Spécial du Secrétaire général, El-Ghassim Wane pour son exposé.

La Suisse condamne les violences et attaques perpétrées, depuis notre dernière réunion, à l'encontre des casques bleus, des forces armées maliennes et des civils et je tiens, tout d'abord, à exprimer mes plus sincères condoléances aux victimes et à leurs proches.

Le rapport du Secrétaire général fait état d'avancements dans le cadre du processus de transition politique. Le prochain jalon est la tenue d'élections crédibles et transparentes dans les délais impartis. La mise en place des 15 membres de l'Autorité indépendante de gestion des élections, dont quatre femmes, est une évolution positive en vue des élections du premier trimestre 2024. Les femmes doivent participer en grand nombre aux élections, en tant que candidates et électrices. Il s'agit de « gagner avec les femmes », comme le dit aussi une initiative soutenue par la Suisse et USAID, qui a permis aux partis politiques d'évaluer la représentation des femmes dans leurs instances.

En vue des paramètres identifiés par le Secrétaire général dans la revue interne de la MINUSMA, permettez-moi de souligner trois points clés concernant la situation générale au Mali :

D'abord, l'Accord pour la Paix et la Réconciliation (APR) est un instrument crucial pour la construction de la paix. Il doit rester le cadre central pour éviter une reprise des hostilités entre les parties signataires. Pourtant, la mise en œuvre de l'APR semble actuellement dans l'impasse. Nous encourageons le Gouvernement et les Mouvements, qui confirment rester attachés à l'APR, de reprendre le dialogue à travers les mécanismes établis et de forme régulière. La Suisse salue les efforts entrepris en ce sens par la Médiation internationale et sa cheffe de file, l'Algérie. Nous restons engagés pour soutenir la mise en œuvre de l'APR.

Ensuite, pour renforcer la sécurité au Mali, le lancement de la Stratégie de stabilisation des régions du Centre et de son plan d'action pour 2022-24 est une étape importante. Nous soutenons l'approche consolidée qui vise à rétablir la paix, la sécurité et la cohésion sociale, ainsi qu'à améliorer la gouvernance et à renforcer la justice. Il s'agit maintenant de mettre en œuvre la stratégie sans délai et en étroite collaboration avec la MINUSMA. Pour lutter contre l'insécurité croissante actuelle au Mali, tous les acteurs doivent tirer dans le même sens. La liberté

de mouvement pour la MINUSMA doit être garantie ainsi qu'une coordination accrue avec les forces de défense et de sécurité maliennes. Les restrictions des vols réduisent à la fois la sécurité du personnel de la mission et sa capacité à remplir son mandat au bénéfice des maliens et des maliennes.

Enfin, il est indispensable que le droit international humanitaire et les droits humains soient respectés en toutes circonstances. En particulier, le groupe de travail sur les enfants et les conflits armés ainsi que le groupe d'expert sur les femmes, la paix et la sécurité ont tous deux récemment constaté une situation préoccupante au Mali. Le nombre de violations graves à l'encontre des enfants continue de croître, y compris les cas de recrutement, d'utilisation et d'enlèvement. De même, les violences sexuelles et basées sur le genre augmentent, en particulier les violences liées aux conflits armés, dans les régions où la situation humanitaire est précaire et où sont présents les groupes armés. Nous exhortons toutes les parties au conflit au Mali à mettre immédiatement fin à ces violations, et à libérer tous les enfants dans leurs rangs. Nous demandons également aux autorités de poursuivre les auteurs de ces actes afin de lutter contre l'impunité. Sans respect de ces droits fondamentaux et sans responsabilité, aucune paix durable n'est possible.

Aux cours des dix dernières années, le Conseil a adapté à plusieurs reprises le mandat de la mission afin qu'elle puisse répondre au mieux aux besoins et attentes du peuple malien. Le soutien continu de ce Conseil et le travail de la MINUSMA sont cruciaux pour résoudre les multiples défis qui menacent la sécurité et l'avenir du Mali.

Pour rétablir la paix, il faut avant tout une volonté ferme : La volonté de respecter inconditionnellement les droits humains et le droit international humanitaire. La volonté de mettre en œuvre l'APR rapidement. Et la volonté d'agir de manière à renforcer la confiance mutuelle et non à la saper.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

I thank the Special Representative of the Secretary-General, El-Ghassim Wane, for his briefing.

Switzerland condemns the violence and attacks perpetrated since our last meeting against peacekeepers, the Malian armed forces and civilians, and I would like to begin by expressing my most sincere condolences to the victims and their families.

The Secretary-General's report notes some progress in the political transition process. The next milestone is the holding of credible and transparent elections within the set timeframe. The establishment of the 15-member "Autorité Indépendante de Gestion des Elections", including four women, is a positive development for the elections in the first quarter of 2024. Women must participate in large numbers in the elections, both as candidates and voters. It is a matter of "winning with women," as also stated in an initiative supported by Switzerland and USAID, which has allowed political parties to evaluate the representation of women in their bodies.

In view of the parameters identified by the Secretary General in the internal review of MINUSMA, let me highlight three key points regarding the overall situation in Mali:

First, the Agreement on Peace and Reconciliation (APR) is a crucial instrument for the construction of peace. It must remain the central framework to avoid a resumption of hostilities between the signatory parties. However, the implementation of the APR currently appears to be at an impasse. We encourage the Government and the Movements, who confirm that they remain committed to the APR, to resume the dialogue through the established mechanisms and in a regular manner. Switzerland welcomes the efforts undertaken in this regard by the International Mediation and its leader, Algeria. We remain committed to supporting the implementation of the APR.

Furthermore, to strengthen security in Mali, the launch of the Stabilization Strategy of the Centre region and its action plan for 2022-2024 is an important step. We support the consolidated approach that aims to restore peace, security and social cohesion, as well as improve governance and strengthen justice. The challenge now is to implement the strategy without delay and in close collaboration with MINUSMA. To combat the current growing insecurity in Mali, all actors must pull in the same direction. Freedom of movement for MINUSMA must be guaranteed, as well as increased coordination with the Malian defense and security forces. Flight restrictions reduce both the safety of the mission's personnel and its ability to fulfill its mandate for the benefit of Malians.

Finally, it is essential that international humanitarian law and human rights be respected in all circumstances. In particular, the Working Group on Children and Armed Conflict and the Expert Group on Women, Peace and Security have both recently noted a worrying situation in Mali. The number of grave violations against children continues to grow, including cases of recruitment, use, and abduction. Similarly, sexual and gender-based violence is increasing, particularly violence related to armed conflict, in areas where the humanitarian situation is precarious and where armed groups are present. We urge all parties to the conflict in Mali to immediately end these violations and release all children in their ranks. We also call on the authorities to prosecute the perpetrators in order to combat impunity. Without respect for these fundamental rights and without accountability, no lasting peace is possible.

Mr. President,

Over the past ten years, the Council has repeatedly adapted the mission's mandate to best meet the needs and expectations of the Malian people. The continued support of this Council and the work of MINUSMA are crucial to resolving the multiple challenges that threaten the security and future of Mali.

Restoring peace requires first and foremost a firm commitment: A commitment to unconditional respect for human rights and international humanitarian law. A commitment to implementing the APR quickly. And a commitment to acting in ways that build mutual trust, not undermine it.

I thank you.